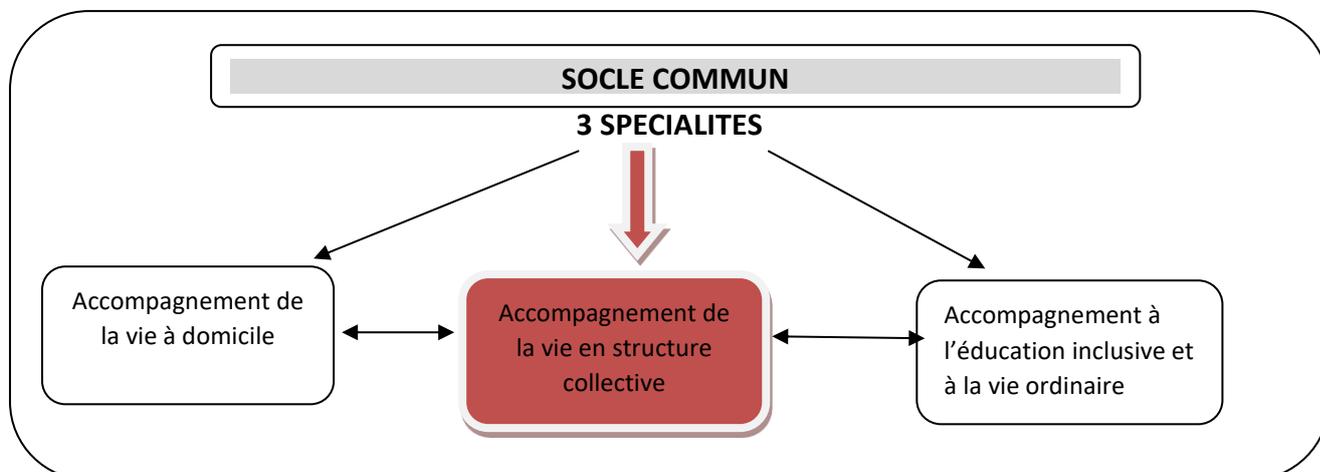


DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Certificat de spécialité « Accompagnement de la Vie en structure collective »



Le certificat de spécialité « *Accompagnement de la vie en structure collective* » est accessible aux titulaires du DEAVS (diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie Sociale) ainsi qu'aux titulaires du DEAES ayant suivi un parcours sur une autre spécialité.

Il concerne **147 h de formation en centre et 175h de stage et/ou pratique professionnelle**.

Il permet d'exercer dans des Etablissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux type EHPAD, USLD, MAS, FAM, Foyers de vie, ESAT, MECS, IME, IEM, ITEP...

Contenus de formation :

DF1 : SE POSITIONNER COMME PROFESSIONNEL DANS L'ACTION SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE 14 heures	
L'organisation du secteur La notion de qualité de service rendu par le service et par les professionnels Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	-Les établissements sociaux et médico sociaux et leur fonctionnement : statut, fonctionnement, financement, publics accueillis, missions -Le projet d'établissement Les outils d'évaluation de la qualité La démarche d'évaluation / certification interne-externe

DF2 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE AU QUOTIDIEN ET DANS LA PROXIMITE

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE 63 heures	
Notions d'hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge Le rapport à l'intime Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre	La personne et son rapport au vêtement et au linge - Le vêtement - Le linge La personne et son rapport à l'alimentation La personne et son rapport au cadre de vie - Habitudes et repères - Entretien Les moments essentiels de la personne -Repérage de l'évolution des besoins fondamentaux - Repérage des moments clé et accompagnement Accompagnements adaptés à la personne -le temps clé du quotidien -Accompagnement sur des temps de toilette, de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne

Le rapport au toucher dans l'accompagnement	-Approche des différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne -Accompagnement en soins palliatifs et fin de vie -Activités et apprentissages - Accompagnement aux soins -Surveillance des paramètres de la santé et des indicateurs de la douleur -Notions de soins aux défunts
Professionalisation et construction de l'identité professionnelle	Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque

DF3 : COOPERER AVEC L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS CONCERNES

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE 28 Heures	
L'intervention en structure	L'équipe pluri-professionnelle Les partenaires : professionnels, familles, bénévoles Les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information
Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé	Les accompagnements spécifiques : spécificité des publics, des modalités de prise en charge, des moyens La gestion des situations de violence et d'agressivité de la personne ou de l'environnement. La prévention, le repérage, et l'alerte sur les situations de maltraitance
Contexte professionnel	Notions de droit du travail Les différents statuts des salariés ou agents de la fonction
Professionalisation et construction de l'identité professionnelle	Les risques professionnels

DF4 : PARTICIPATION A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CITOYENNE DE LA PERSONNE

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE 42 Heures	
Techniques éducatives et projet d'activité	Activités collectives Méthodologie du projet d'animation
Notions d'apprentissages et de pédagogie : démarches et outils	Techniques éducatives et d'animation
Communication avec les familles et les aidants naturels	Communication verbale et non-verbale Prévention et isolement des personnes Les conséquences de l'isolement des personnes Relations au sein des établissements et en dehors de l'établissement
Professionalisation et construction de l'identité professionnelle	Repérage des activités proposées et de leur accessibilité

Certification : Constitution d'un Dossier de Pratique Professionnelle (15 pages) exposant les modalités d'intervention de l'AES en lien avec la spécialité. Soutenance orale 45mn devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel. Epreuve organisée par la MFR à la MFR. Validation par le jury plénier de la DRJSCS.

Atouts de la MFR : Accompagnement individualisé, visite de terrain, groupe d'analyse des pratiques, pédagogie active, guidance pour la production du dossier de pratique professionnelle.

Coût : 2205 euros

